80e ANNEE. — N° 52. MERCREDI 1er MAI 1940.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5899 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

La Situation

Il n'y a que les Allemands qui soient capables de crimes comme ceux q'ils ont commis en Pologne et en Norvège. Il faut en garder le témoignage pour le jour qui viendra, pour le jour où le compte entre l'Allemagne et la civilisation devra être réglé !

Il n'y a plus que ruines, deuil et désolation ! Les Allemands sont passés par là !

⁂

Si cette vérité avait eu besoin d'un nouveau témoignage, il serait fourni par le recueil de documents et de photographies que le gouvernement polonais vient de publier sous le titre : « *Livre noir de l'invasion allemande en Pologne !* »

Livre noir comme le reflet de l'âme allemande ! Livre rouge de sang ! C'est un recueil, qui semblerait invraisemblable s'il n'était irréfutable, où s'inscrit à chaque page le martyre infligé au peuple polonais par des tourmenteurs abandonnés à leurs instincts naturels qui ne mettraient pas tant de raffinement artistique à détruire les choses et à torturer les gens, s'ils n'éprouvaient pas dans le mal qu'ils font une jouissance que nulle autre occupation ne pourrait leur procurer à un égal degré. Ces Boches sont la honte et le dégoût de l'espèce humaine !

⁂

Le gouvernement polonais, pour donner plus de relief encore à cette documentation, l'a fait précéder des paroles prononcées par le Führer losqu'il annonça devant le Reichstag que ses reîtres et ses soudards venaient d'envahir la Pologne : « *Je ne « fais pas la guerre, dit-il, aux femmes et aux enfants. J'ai donné l'ordre à mon armée aérienne de n'atta- « quer que les objectifs militaires !* »

Misérable tartufe ! Il venait de livrer la Pologne au pillage et ses habitants au massacre. A l'instant même où il prononçait ces mots, l'œuvre de ravage et de dévastation était déjà commencée.

Attaquant à l'improviste un pays que la trahison livrait presque sans défense à ses envahisseurs, sûrs de de l'impunité, les pilotes nazis ont pu s'en donner à cœur joie et le tableau de ce qu'ils ont fait, bien qu'incomplet et fragmentaire, soulève le cœur de révolte et d'horreur.

⁂

Il faut voir, fixés par la photographie, ces exploits de la culture allemande, accomplis en quelques jours ! Plus de soixante villes et villages effondrés sous les bombes, n'offrant plus que des perspectives de ruines où brûlent encore des incendies qui achèvent d'en détruire les restes ! Maisons où vivaient des familles paisibles, et qui ne forment plus que des tas de décombres ; cités où travaillaient des populations calmes et heureuses et dont les débris informes laissent à peine deviner où étaient les rues et les places... Tout cela, qui crie vers le ciel, n'est plus sur terre que quelques noms sur des cartes !

Ailleurs, des femmes, des enfants tombés sanglants et mutilés le long des routes où ils fuyaient, dans les champs où ils cherchaient quelque abri pour se cacher et où les héroïques aviateurs allemands les ont poursuivis à coups de mitrailleuses.

Il n'y a que les Allemands au monde qui soient capables de ces crimes et il faut en garder les témoignages pour le jour qui viendra, pour le jour où le compte entre l'Allemagne et la civilisation devra être réglé.

⁂

La liste n'en est pas close, elle restera ouverte tant que la guerre durera. L'Allemagne s'efforce de recommencer en Scandinavie, où elle est un peu plus gênée tout de même qu'en Pologne. Nous lisons dans le *Bulletin d'Informations* toute une série des premières mesures que les autorités du Reich ont prises dès leur arrivée en cette Norvège avec laquelle, pourtant, ils proclament ne pas être en guerre ! Samedi encore, von Ribbentrop, ce commis-voyageur de champagne avarié, ce mercanti de produits falsifiés, affirmait aux journalistes neutres que l'invasion allemande n'a pour but que de « protéger » la pauvre Norvège « souffre-douleur » de la France et de l'Angleterre.

Ecoutez un peu quelques mesures de « protection ». C'est la radio d'Oslo aux mains des Allemands qui transmet les ordres des bons protecteurs aux heureux protégés.

Elle leur fait défense (*verboten*) d'acheter de quoi se nourrir pour plus d'un jour s'il s'agit d'aliments périssables, pour plus de deux jours s'il s'agit d'aliments non périssables ; *défense* d'acheter du lait, sauf peur les malades et les enfants ; *défense* d'acheter librement des produits alimentaires pour les revendre ; *défense* d'héberger un étranger et obligation formelle de le dénoncer, etc., etc...

Quant aux sanctions rappelées encore par la radio d'Oslo du 12 avril, les voici résumées en trois lignes :

« *Toute personne qui ne se conformerait pas aux instructions données « par le commandement allemand et « qui opposerait une résistance aux « Allemands, est passible de la peine « de mort.* »

Et pour qu'on sache bien qu'il ne s'agit pas ici de ces promesses que le Reich ne tient jamais, le même jour, le même poste de radio allemand ajoutait, s'adressant à la population « protégée » :

« *Un grand nombre de saboteurs « norvégiens qui ont tiré sur des sol- « dats et officiers allemands ont été « condamnés à la peine de mort par « un tribunal de guerre. Tous ces sa- « boteurs ont été tués sur place !* »

Des « saboteurs », ces norvégiens, parce qu'ils ont voulu défendre leur pays cambriolé par des bandits ?... Il faut être emboché jusqu'aux tripes pour oser parler ainsi !

Un assassin qui se plaint d'avoir été reçu à coups de revolver par sa victime n'en reste pas moins un assassin. Le criminel c'est lui.

Et voilà ce qu'apporte avec elle la « protection » allemande : la servitude, la disette, le mouchardage et la mort !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

La collaboration sociale

Le Réveil Economique *voit avec satisfaction le « climat » nouveau dans lequel se développent les rapports du Capital et du Travail et, pour rendre constantes ces dispositions favorables, il a, dans une rubrique intitulée : « Il faut préparer l'après-guerre », invité ses amis à lui apporter toutes les suggestions susceptibles de donner corps à la grande espérance qui s'est levée. Car il ne suffirait pas de préparer l'après-guerre sur le terrain économique. Il importe de la préparer aussi sur le terrain social.*

Il ne faut pas se le dissimuler : qui dit collaboration dit effort constant de rapprochement et d'entente sur tous les principes essentiels. La contribution à l'entent ne doit pas être unilatérale, mais réciproque.

« Un monde nouveau doit sortir de la « guerre, écrivait M. Jouhaux, le 18 oc- « tobre dernier, dans le Populaire. *Re- « cherche de la conciliation entre l'auto- « rité et la liberté, de l'équilibre entre « les droits individuels et les droits col- « lectifs, et entre les nécessités de la « production et le développement du « mieux-être pour tous, sont les trois « termes, selon nous, de la nouvelle « formule sociale.* »

Si on les compare à d'autres, écrites naguère, ces lignes font apparaître de bien salutaires transformations dans la mentalité syndicaliste !

La reconnaissance de l'autorité patronale, qui s'y trouve exprimée, nous éloigne des affirmations révolutionnaires de la Charte d'Amiens. La notion du profit se trouve elle-même admise dans la formule qu'on vient de lire. La logique le veut ainsi : Pas de progrès sans prospérité, pas de prospérité sans profit. Le mieux-être de l'ouvrier a, pour contrepartie nécessaire, la légitimité du gain. chez l'industriel et le commerçant.

Certes, nous n'ignorons pas que ces idées sont encore contestées par quelques doctrinaires impénitents.

Mais la collaboration sociale doit aider à leur diffusion au sein de la classe ouvrière, suffisamment évoluée aujourd'hui pour ne plus s'accommoder passivement de formules creuses et de slogans.

Cette collaboration des classes, née de la guerre, ne doit pas cesser avec elle. Elle permettra de passer sans heurts sociaux de l'état de choses actuel à l'état de paix. — (Le Réveil Economique).

Informations

Conseil suprême interallié

La neuvième réunion du Conseil suprême interallié s'est tenue à Londres, samedi 27 avril.

Après l'étude des questions posées par la phase actuelle des opérations, le Conseil a examiné les éventualités susceptibles de se présenter et les mesures envisagées pour y faire face.

Découverte d'un gisement de pétrole

On a découvert un important gisement de pétrole non loin de Saint-Gaudens.

Le captage est aujourd'hui réalisé à la formidable pression de 100 kilos par centimètre carré. Il contient 22 pour cent d'essence pure, d'une qualité exceptionnelle.

C'est en juin 1939 que commencèrent les travaux de prospection. Les premiers forages atteignirent 2.300 mètres de profondeur. Le 22 avril on enregistrait le premier jaillissement de pétrole brut.

Pendant les quelques heures qu'a duré l'ouverture des vannes, on a pu recueillir plus de 10.000 litres de pétrole.

Accord commercial anglo-russe

Le correspondant diplomatique de l' « Observer » déclare, au sujet de la possibilité de conclure un accord commercial anglo-russe : « Le gouvernement britannique exige du gouvernement des Soviets des preuves que ce gouvernement n'est pas en fait un gouvernement ennemi.

« Le moment est venu pour la Russie de prendre une décision sans aucune équivoque. En ce cas, évidemment, la Grande-Bretagne accueillerait avec satisfaction la conclusion d'un accord avec l'U.R.S.S. »

Préparatifs allemands le long du Rhin

Les préparatifs militaires semblent s'accentuer dans l'ouest de l'Allemagne. Ainsi, le « Führer » de Karlsruhe a annoncé que toute la région située à l'ouest d'une ligne partant de Rastadt à Rheinfelden (Bade) sera dorénavant interdite sans autorisation militaire à tous ceux n'habitant pas cette partie du pays.

Les autorités militaires allemandes ont fait construire de nouvelles routes d'accès permettant aux tanks de pénétrer rapidement sur les ponts de chemin de fer situés sur le Rhin, au delà de Strasbourg, jusqu'à la frontière hollandaise.

Premier « document » allemand

Le D.N.B. publie le premier document signalé par Ribbentrop, document que les troupes allemandes auraient trouvé à Oslo.

Il s'agit d'un procès-verbal de conseil du cabinet norvégien du 2 mars dernier, jour où le ministre de Grande-Bretagne à Oslo a demandé à M. Koht de laisser passer librement les troupes alliées pour aider la Finlande.

Il ressort de ce document que les sympathies du cabinet norvégien allaient du côté des alliés. Pourtant, on a refusé de prendre une décision définitive avant de consulter d'une part l'autre Etat scandinave, la Suède, et, d'autre part, avant d'avoir soumis l'affaire à la commission des affaires étrangères norvégiennes.

Echec d'une tentative révolutionnaire en Equateur

On annonce officiellement qu'un complot a été découvert à Quito et que 16 personnes accusées de conspirer en faveur de l'ancien dictateur, général Enriquez, ont été arrêtées. La police recherche le général.

Les détenus se préparaient à agir rapidement afin de profiter du mécontentement qu'inspire à quelques groupes de militaires l'arrêt de condamnation qui vient d'être rendu par le tribunal suprême militaire contre le capitaine Almeda et ses complices impliqués dans le soulèvement du 12 janvier.

Les Soviets en Pologne

Les Soviets sont en train d'établir un « no man's land », sur l'ancienne frontière polono-roumaine ! Ils procèdent par étapes, et les déportations sévissent. Une zone de 800 mètres de large, tout le long de la frontière a été complètement vidée de sa population ; puis les Polonais ont été chassés de la zone suivante de 5 kilomètres et les prêtres catholiques expulsés d'une zone de 20 kilomètres.

Les Soviets remplacent les populations par des membres de lointaines peuplades de Sibérie.

Les malheureux paysans polonais, chassés de chez eux, sont déportés à l'intérieur de l'U.R.S.S. ou jusqu'en Sibérie; leurs maisons sont pillées et incendiées, leurs enfants leur sont arrachés pour être élevés dans des établissements bolcheviques, où, entre autres principes de l'éducation soviétique, les jeunes enfants sont autorisés à contracter des mariages temporaires.

Le conflit russo-japonais

Désireux de démentir les bruits selon lesquels un certain antagonisme se serait révélé entre le gouvernement central chinois et les communistes chinois, les commandants des forces communistes chinoises ont publié un télégramme affirmant une fois de plus leur désir de poursuivre la guerre contre le Japon.

On estime que cette déclaration aura un excellent effet moral sur le public.

En Norvège

Dans les cercles militaires anglais, où l'on se base sur les plus récentes informations parvenues à Londres, on situe la présence et l'activité des forces alliées en Norvège dans les quatre zones de Narvik, de Namsos, de Dombaas et de Bergen.

Au sud de Namsos, le front semble s'être stabilisé. Au cours d'opérations de patrouille, les forces britanniques ont fait des prisonniers.

Un vapeur allemand coule sur une mine

Un télégramme de Malmoe (Suède) déclare qu'un grand vapeur allemand a coulé sur une mine, au large du phare suédois de Drogan. Le bâtiment chavira sur le flanc droit en quelques minutes et on ignore encore si les membres de son équipage ont pu être sauvés.

On souligne que c'est le cinquième vapeur allemand qui coule depuis trois jours au large de la côte sud-ouest de la Suède.

Les femmes suisses ne voteront pas

Dans sa dernière séance, le Grand Conseil de Genève a repoussé, par 39 voix contre 32 et 2 abstentions, une initiative présentée par les organisations féminines en vue d'accorder le droit de vote aux femmes.

Communiqué officiel

N° 476. — Rien à signaler sinon quelques tirs d'artillerie et un engagement local à l'ouest des Vosges, au cours duquel nous avons infligé des pertes à l'ennemi.

N° 477. — Rien à signaler.

EN PEU DE MOTS...

— On annonce que le comte Ciano, ministre d'Italie, prononcera, le 10 mai, au Sénat, un discours sur la politique étrangère de l'Italie.

— La fête nationale de Jeanne d'Arc sera célébrée le 5 mai.

— On a fêté dimanche à Bordeaux, le centenaire de Mme Charlionais, née le 28 avril 1840, à Fargues-Saint-Hilaire (Gironde).

— Le ministre britannique du travail annonce que dimanche 312.912 hommes se sont présentés au bureau de recrutement.

— Les excédents de dépôts des Caisses d'Epargne, du 1er janvier au 31 mars 1940, s'élèvent à 997.795.735 francs.

— Le Préfet de la Charente a déchu de son mandat de conseiller général de Confolens, M. Néhomme, élu communiste.

NOS ÉCHOS

Le silence.

Au mois de novembre 1915, on vit dans les couloirs du Palais-Bourbon, un jeune homme en uniforme bleu clair, la tête coiffée du casque des tranchées : c'était M. Henry Lémery, député de la Martinique, qui venait faire un tour à Paris entre deux actions en Champagne. On lui demanda : — Eh bien ? — Ça marche, répondit-il, et, pour le moment, on ne parla plus de séance secrète.

Mais ce qui fut le plus remarquable, ce fut l'arrivée de M. Clemenceau au Sénat, après que le Tigre eut fait, lui aussi un tour aux tranchées de Champagne. Il revenait émerveillé et convaincu que plus on montrera de choses aux parlementaires, plus on leur donnera confiance.

— Et qu'est-ce qui vous a le plus frappé là-bas ? lui demandait-on.

— Le silence de tous, dit-il... Ah ! qui n'a pas *entendu* ce silence ne sait pas ce qui est beau !

Il y eut un petit recueillement autour de M. Clemenceau, puis on recommença à bavarder.

Lagasse.

L'avocat Lagasse, qui vient de mourir, et fut, pendant huit ans, député de Nérac, était un orateur à la fois puissant et spirituel.

Il avait son violon d'Ingres. Il rimait des chansons qu'il signait : Lapie.

L'une de ces chansons connut son heure de célébrité. Elle débutait ainsi :

Pour avoir la fille,
Quand elle est gentille,
C'est à la maman
Qu'il faut faire du boniment !

— Cette chanson, disait-il, m'a beaucoup plus rapporté que mes discours et que mes plaidoiries.

Le cigare d'Edgar Poë.

Edgar Poë entre dans un débit, choisit longuement un cigare, le repose, puis commande un verre de gin, le boit et s'en va.

— Hep ! crie la débitante sur ses talons. Vous n'avez pas réglé votre consommation !...

— Bien sûr, réplique le poète. Je l'ai prise à la place de mon cigare.

— Mais, votre cigare, vous ne l'avez pas payé ?

— Naturellement, puisque je vous l'ai rendu !

Et de s'éloigner tranquillement, laissant l'autre tout empêtrée dans ce raisonnement.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

La fourniture des engrais

M. L.-J. Malvy, député, a signalé à M. le Ministre de l'Agriculture les difficultés rencontrées par les agriculteurs du Lot pour obtenir la fourniture des engrais.

En outre il lui a signalé la hausse des prix des engrais qui s'est produite depuis un an.

M. le Ministre de l'Agriculture vient d'adresser à M. L.-J. Malvy la lettre suivante :

« Monsieur le Ministre
et cher Collègue,

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que les retards enregistrés dans les livraisons d'engrais sont le fait, non d'un défaut de produits disponibles, mais de l'insuffisance des moyens de transport mis à la disposition des fournitures.

« A la suite de démarches répétées, mon administration a pu néanmoins obtenir que les transports d'engrais soient considérés comme d'intérêt national et bénéficient à ce titre de priorité légale sur toutes les autres marchandises.

« Une amélioration très nette est d'ailleurs constatée depuis lors.

« En ce qui concerne les réclamations relatives aux majorations subies par les prix de vente du sulfate de cuivre et de la ficelle, il convient de remarquer que les prix de ces produits ne peuvent être modifiés en hausse qu'avec l'assentiment préalable du comité national de surveillance des prix, ce qui constitue pour les acheteurs une légitimité des hausses autorisées. — *Signé :* Paul THELLIER. »

CONCOURS DE CHEVAUX DE SELLE HONGRES DE TROIS ANS DE GRAMAT

Un concours pour chevaux de type selle hongres et pouliches de trois ans présentés en main, aura lieu à Gramat, le mercredi 22 mai 1940, à 9 h.

Les engagements des animaux seront établis sur des imprimés spéciaux qui seront fournis par M. le Directeur du Dépôt d'Etalons de Villeneuve-sur-Lot à toutes les personnes qui en feront la demande, *jusqu'au 6 mai 1940, terme de rigueur.*

Le programme relatif à ce concours sera affiché incessamment dans les Mairies intéressées.

CONCOURS DE POULICHES ET POULAINS DE GRAMAT

Un concours public de pouliches de 1, 2 et 3 ans, arabes ou anglo-arabes, aura lieu le 21 mai 1940, à Gramat, à 14 h. 30.

MM. les propriétaires sont invités à faire inscrire en cours de Monte à la station d'Etalons de Gramat, où des imprimés sont déposés à cet effet, les animaux qu'ils veulent présenter au concours ; *le délai d'inscription expire le 6 mai.*

A l'issue du concours de pouliches aura lieu un concours départemental de poulains mâles arabes ou anglo-arabes de 1 et 2 ans ; les engagements seront reçus à la station d'Etalons de Gramat dans les mêmes conditions que pour les pouliches de 1 et 2 ans.

Les programmes relatifs à ces concours seront affichés incessamment dans les Mairies intéressées.

Billets de chemin de fer

La Société nationale des chemins de fer français a l'honneur d'informer le public que, conformément aux instructions de l'autorité militaire, à partir du 6 mai 1940, aucun billet de chemin de fer ne pourra être délivré, à destination ou au départ de la zone des armées, sans présentation d'un titre de circulation valable (sauf-conduit, ordre de mission, carte de circulation temporaire), signé d'une autorité militaire.

La distribution des billets pouvant être retardée par l'accomplissement de cette formalité, MM. les voyageurs sont invités à bien vouloir en tenir compte et de se présenter aux guichets plus tôt qu'ils n'en ont l'habitude.

Cycliste heurté par une auto

Le jeune Thomas Fernand, qui traversait à bicyclette le croisement situé à l'entrée du bourg d'Uzech, a été renversé par une auto conduite par M. M..., de Gourdon. Le jeune cycliste, projeté sur la route, a été gravement blessé à une cuisse.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Coulon, il a été transporté à l'hôpital de Cahors.

La gendarmerie de Saint-Germain-du-Bel-Air a procédé aux constatations et à l'enquête d'usage.

Colis postaux aux mobilisés

Le ministère de la Défense Nationale et de la Guerre communique :

Le ministre de la Défense Nationale et de la Guerre avait prolongé jusqu'au 1er mai 1940 la gratuité du transport des colis postaux de 5 kilos, adressés aux militaires mobilisés.

D'accord avec la S.N.C.F., M. Daladier vient de décider de maintenir à titre définitif le bénéfice de cette gratuité au seul profit des œuvres de guerre accréditées.

Pour bénéficier de cette gratuité, les œuvres dont il s'agit devront pouvoir justifier aux guichets de la S.N.C.F. de leur qualité d'œuvres accréditées. Cette justification consistera en la présentation d'une carte délivrée par les soins des préfets. Les œuvres de guerre qui désireront obtenir cette carte devront en faire la demande aux préfets du département où elles ont leur siège.

En ce qui concerne le service organisé par le ministère de la Défense Nationale sous le nom de « l'Ecole marraine du Combattant », des cartes semblables seront délivrées par les préfets aux directeurs et directrices d'écoles publiques ou privées, de lycées ou collèges, pour leur permettre de procéder à l'expédition gratuite de colis aux filleuls de leurs établissements.

Les « non récupérables » exemptés de la contribution de 15 0/0

L' « Officiel » publie un arrêté concernant les « non récupérables » exemptés de la contribution nationale extraordinaire de 15 0/0 :

Amputation d'un membre, quand le niveau de l'amputation siège entre la racine du membre et la continuité des métacarpiens ou des métatarsiens.

Atrophie congénitale très apparente d'un membre.

Gibbosité très prononcée.

Cécité complète résultant, soit de la perte des globes oculaires, soit de leurs lésions destructives ou de l'opacification évidente des milieux transparents de l'œil.

Surdi-mutité médicalement constatée.

Les hommes classés « non récupérables » par les Commissions de réforme fonctionnant par application de l'article 20 de la loi du 31 mars 1928.

Les Sports

Le Rugby à Cahors

Il est fort regrettable que, pour la seconde fois, le public caducien ait été convié à assister à un match qui, selon les termes mêmes de ceux qui se chargèrent de la publicité jugée nécessaire, serait « le plus grand match de rugby qu'on ait vu à Cahors ».

Effectivement, par la presse et par l'affiche on nous assurait de la présence dans le quinze caducien des internationaux Sahuc, Chevalier, Sylvain, Bès, Melet et Heilhes, et, bien entendu, des néo-Caduriciens que sont Marty, Hambert, Solières, etc.... qui, mobilisés ici, ont opportunément porté les couleurs du Stade lors de précédentes rencontres.

Hélas ! trois fois hélas ! Le 14 avril la suppression des permissions nous priva de Sahuc, Chevalier et Bès, dont la présence était également assurée alors. Cela ne tira pas à conséquence grâce à Melet, qui fit, on s'en souvient, une partie absolument remarquable. Mais on pouvait se dire que cela inciterait les dirigeants du Stade à quelque prudence ; d'aucuns, déçus le 14, revinrent, cependant, dimanche dernier convaincus que cette fois ils « les » verraient. Mais non, bien que les permissions soient rétablies, ni Sahuc, ni Chevalier, ni Bès ne parurent. Bien pis, un malencontreux hasard fit que Solières, Marty, Hambert et Lapuyade, partis en permission, manquèrent eux aussi. Ainsi donc, plus de la moitié des joueurs que l'on s'attendait à voir, et, naturellement, les meilleurs faisaient défaut, Cahors opposa à la brillante équipe d'Agen un quinze hétéroclite qui, malgré la bonne volonté d'anciens, tel que Delgal, et le zèle de jeunes, tels que Charvet et Eugène, ne put leur tenir tête.

Durant la première mi-temps, Agen domina induscutablement et marqua quatre essais dont deux sont transformés. A Cahors un but sur coup franc et un essai marqué de façon splendide par Charvet qui, très rapide, parvint à dépasser l'international Guiral, arrière d'Agen.

Cahors se défend avec acharnement, mais dès la reprise, alors que le score est de 16 à 8, la supériorité d'Agen s'affirme de façon éclatante. Forts de leur supériorité ils ne tenteront plus de transformer et, excepté deux tentatives de Cahors, une de Charvet, qui échoue, la seconde menée à bien par Augé, le ballon ne quittera guère les mains des Agenais rapides, tel que Girarde, ou désinvoltes, tel que Guiral qui possède parfaitement l'art de feinter l'adversaire. Et lorsque le coup de sifflet final fut donné sur le score de 39 à 11 ce fut avec soulagement que les joueurs quittèrent le terrain où sans conviction aucune ils l'attendaient. Et les spectateurs, à qui l'on avait promis un grand match, s'en furent quelque peu déçus.

Nous croyons bien volontiers que les circonstances ont été particulièrement défavorables aux organisateurs de cette rencontre, mais il est du plus mauvais effet que, deux fois de suite, on promette au public la présence de joueurs qui ne viennent pas.

Espérons que cette fois la leçon portera et que les animateurs du Stade, rendus prudents, ne nous promettront plus monts et merveilles. Mieux vaut, si surprise il doit y avoir, qu'elle soit bonne et que trois cents spectateurs partent satisfaits, plutôt que six cents déçus...

Il paraîtrait que pour effacer cette fâcheuse impression, les dirigeants du Stade projettent une rencontre entre un quinze formé de joueurs sélectionnés d'Agen, Brive, Toulouse, etc... contre une grande, une très grande équipe. Nous formons des vœux pour que ce projet soit mené à bien et que la saison de rugby se termine sur une meilleure note. Nous y reviendrons. — R.D.

CAHORS

A NOS LECTEURS

Nos ateliers étant fermés le 2 mai, jeudi de l'Ascension, le « Journal du Lot » ne paraîtra pas ce jour-là.

Civils, aidez nos soldats ! souscrivez aux Bons d'Armement

La guerre moderne est avant tout une guerre de matériel : plus le pays fournira aux Chefs de nos armées de sous-marins, d'avions, de camions, de chars d'assaut, plus courte sera la guerre et prompte la Victoire.

C'est pourquoi le Gouvernement demande à tous les Français de consacrer largement leurs disponibilités, à l'achat de bons d'armement.

Civils, souscrivez aux bons d'Armement :

C'est votre devoir et *c'est votre intérêt.*

— *C'est votre intérêt,* parce que ces bons d'armement vous rapportent :

à 6 mois, 2,50 0/0 ;
à 1 an, 3 0/0 ;
à 2 ans, 3,50 0/0.

Les intérêts vous sont payés d'avance en totalité.

— Ils sont exonérés de l'impôt général sur le revenu et de tous impôts frappant les valeurs mobilières.

— Ce ne sont pas des valeurs spéculatives soumises aux aléas de la Bourse et votre capital reste intact; ce sont en fait de véritables billets de banque productifs d'intérêts.

— Si vous avez besoin de vos fonds avant échéance, vos banquiers vous reprendront vos bons sans perte d'intérêt, ni de capital.

— De plus en contribuant à assurer la trésorerie du pays, vous éviterez l'inflation qui réduirait la valeur de vos économies.

— *C'est votre devoir.*

— Vous avez le devoir impérieux de souscrire parce que tous les engins indispensables à la guerre contribueront à sauver des vies françaises : plus notre matériel sera moderne, plus il sera puissant, mieux vos fils, vos maris, vos frères seront protégés contre la mort, et plus vite ils reviendront dans leurs foyers après avoir gagné la guerre.

SURVEILLANCE NÉCESSAIRE ET EFFICACE !

Ainsi que nous l'avons maintes fois mentionné, M. Reilhac, notre actif commissaire de police, exerce et fait exercer, chaque soir, une surveillance en ville.

Cette surveillance n'est pas sans intérêt pour les braves gens dont le repos était trop souvent troublé par des noctambules qui parcouraient les rues en poussant des hurlements et en frappant aux portes des immeubles.

Inutile de dire que les protestations élevées par des habitants de ces rues étaient plutôt mal accueillies par les auteurs du tapage, qui, même, pour toute réponse, parfois, lançaient des menaces à l'égard des braves gens qui les invitaient au silence.

Aussi bien, M. le commissaire de police et les dévoués agents de la police municipale ont pris à cœur de traquer les perturbateurs et d'assurer toute quiétude aux habitants.

C'était nécessaire car ainsi on évitera des incidents qui auraient pu devenir graves. Personne n'empêche les noctambules de circuler à travers les rues, si c'est leur bon plaisir. Mais tout le monde leur demande et leur saura gré d'être calmes et de ne se livrer à aucun scandale. Dans tous les cas, M. le Commissaire de police et ses agents, ainsi qu'ils l'ont prouvé, ne le permettront pas.

L. B.

EDEN

Mercredi 1er, jeudi 2, samedi 4 et dimanche 5 mai, en soirée à 20 heures 45. Jeudi et dimanche, matinée à 15 heures.

Le triomphe de l'esprit français représenté par des auteurs compositeurs, metteurs en scène et interprètes français. La celèbre opérette

DÉDÉ

avec Albert Préjean, Danielle Darrieux, Mireille Perrey, Baron fils et Claude Dauphin.

En complément : **Le crime du Docteur Findall,** drame, et les *Actualités mondiales* avec les derniers faits.

UN AVIATEUR CADURCIEN MORT AU SERVICE DU PAYS

Un de nos jeunes compatriotes, âgé de 26 ans, le sergent-chef pilote d'aviation Jacques Bouget vient de trouver la mort au service du pays dans les circonstances suivantes :

Ses belles qualités de pilote, après s'être affirmées au front où il avait brillamment accompli plusieurs missions de guerre l'avaient fait désigner comme moniteur au Centre de perfectionnement d'Oran. Là il formait et entraînait les jeunes pilotes. C'est en dirigeant une manœuvre particulièrement dangereuse d'aviation de chasse que son appareil fut heurté en plein vol par celui d'un de ses élèves.

Cette mort de notre héroïque compatriote causera des regrets profonds dans la jeunesse cadurcienne où Jacques Bouget était bien connu et aimé.

Nous nous inclinons respectueusement devant sa mémoire en nous associant au deuil de la pauvre maman qui habite Toulouse.

GRAVE ACCIDENT D'AUTO

Dimanche soir, vers 21 h. 30, une voiture Peugeot, conduite par M. Mention, élève du lycée, et dans laquelle se trouvaient 4 camarades lycéens, MM. Mazure, Dilhac, Pagès, Estraguit, revenant de Vers, roulait à vive allure, lorsqu'au tournant du Cours Vaxis, l'auto fit une embardée, buta contre le trottoir, capota et alla heurter un arbre.

Le choc fut d'une extrême violence. Trois occupants, Mazure, Dilhac et Estraguil n'eurent aucun mal. C'est un vrai miracle.

Mais le jeune Mention fut gravement blessé à la tête et M. Pagès reçut des contusions dans les reins.

Transportés à l'hôpital, les soins nécessités par leur état qui paraissait grave leur furent aussitôt donnés.

On craignait que Mention fut atteint d'une fracture du crâne. Il n'en est rien, mais il devra subir un long traitement.

Nous leur adressons nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

MORT SUBITEMENT AU VOLANT DE L'AUTO

Dimanche, M. Léon Labeyrie, intendant militaire, retraité à Montcuq, âgé de 67 ans, était venu en auto, avec Mme Labeyrie, à Cahors.

Dans la soirée, vers 15 h. 30, M. Labeyrie éprouva une violente douleur de tête, et décida de rentrer à Montcuq.

Il revint place Gambetta, où son auto était en stationnement, prit place dans la voiture, et au moment où il démarrait, vers 18 heures, il s'affaissa. M. Labeyrie était mort.

Cette fin subite provoqua une vive émotion parmi les promeneurs, nombreux à cette heure. M. Reilhac, commissaire de police, fit procéder aux constatations médico-légales. Et le corps de M. Labeyrie fut transporté à Montcuq.

Avec les nombreux amis que M. Labeyrie comptait à Cahors, nous exprimons à Mme Labeyrie et à la famille nos sincères condoléances.

Obsèques

Samedi matin, ont été célébrées à Cahors, les obsèques de notre regretté compatriote M. Henri Carrère, employé à la Préfecture de police de Paris, décédé à Berck-Plage, à l'âge de 29 ans.

Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre du regretté disparu qui comptait de nombreux amis dans notre ville et a témoigné à la famille si cruellement éprouvée de vives sympathies.

Nous adressons à Mme Henri Carrère, à sa fille Annie, à Mme Veuve Jean Carrère, à tous les parents, l'expression de nos bien sincères condoléances.

Trouvailles

Il a été trouvé : une montre, par M. Tulet ; un stylo, par Mlle Vayrou ; un bouchon d'auto, par M. Gaston Bonnet, aux Tuileries (Cahors) ; une paire de gants, par Mlle Bonnin ; une paire de lunettes, 2 billets de 5 francs, par M. Castray ; une bicyclette par M. Serres.

PALAIS DES FETES

Mercredi 1er, jeudi 2, samedi 4, dimanche 5 mai, en soirée à 20 heures 45. Jeudi et dimanche, matinée à 15 heures.

Véra Korène, Jules Berry, Pierre Brasseur, Simone Berriau, dans le plus gai des films policiers

CAFÉ DE PARIS

film écrit et réalisé par Yves Mirande.

En complément : **Le match tragique.** *Actualités mondiales* de la semaine.

Double asphyxie

La police était prévenue, dimanche matin, que Mme Marty, rue Catala-Couture, et son fils, âgé de 11 ans, étaient victimes d'une asphyxie.

Un médecin major s'est transporté immédiatement sur les lieux. Il estima que l'état des malades nécessitait leur transport à l'hôpital.

Des soins leur furent prodigués et aujourd'hui l'état de Mme Marty et de son fils n'inspire aucune inquiétude.

L'asphyxie est due à une rupture du tuyau de conduite à gaz.

Jeu stupide et dangereux

M. Labarthe, propriétaire à Puy-l'Evêque, venu à Cahors, dans la journée de samedi, avait laissé son auto en stationnement cours de la Chartreuse,

Quand il revint, vers 16 heures, il constata que les glaces de l'auto avaient été brisées à coups de pierres.

Plainte fut portée à la police. Après enquête, il a été établi que les coupables étaient trois jeunes gens qui furent aussitôt identifiés.

Vol de volailles

Dans la nuit du 25, des maraudeurs ont pénétré dans le jardin situé au lieu dit « Belles-Roches », à Cahors, appartenant à M. Bach, négociant, rue Ch.-Freycinet. Les maraudeurs ont emporté 6 volailles, qui se trouvaient dans une baraque en planches. Plainte a été portée à la police qui a ouvert une enquête.

Allemands évadés et repris

Vendredi, deux Allemands, les frères Tilmann, internés au camp de Catus, s'évadèrent.

L'alerte aussitôt donnée, des recherches furent faites et samedi matin les deux évadés furent arrêtés par la gendarmerie, à Mercuès.

Ils ont été reconduits au camp.

Dans les établissements d'enseignement le 2 mai

Par décision du ministre de l'Education Nationale, les classes et les cours vaqueront, dans tous les établissements d'enseignement, le 2 mai, jour de l'Ascension.

L'auto capote

Une auto conduite par M. Pagès, de Douelle, venant de Cahors et dans laquelle se trouvaient plusieurs occupants, a capoté, par suite d'un dérapage, entre Pradines et Douelle.

Parmi les occupants, deux personnes ont été contusionnés et ont dû être transportées à l'hôpital où elles ont reçu les soins nécessités par leur état qui, on l'espère, sera sans gravité.

Auto contre auto

Une auto militaire dans laquelle se trouvait le colonel commandant l'artillerie de la 17e Région, est entrée en collision, près de Durbans, sur la route de Livernon, avec l'auto militaire qui transportait le capitaine du génie Barrié.

Le colonel a été blessé au visage, et son chauffeur, le soldat Issaly, a été violemment blessé à la poitrine par le volant qui s'est brisé.

Après avoir reçu les premiers soins, ils ont été transportés à l'hôpital de Cahors.

En défaut

Procès-verbal a été dressé contre la nommée Kajdosz Bronislawa, 21 ans, de nationalité polonaise, pour défaut de titre de circulation.

Ivresse et tapage nocturne

Le nommé Manuel Peuertolas, condamné à 2 mois de prison pour rebellion par le tribunal correctionnel, a été condamné également à 5 francs d'amende pour ivresse et à 11 francs pour tapage nocturne par le tribunal de simple police.

Noctambules

Une ronde de police a appréhendé, samedi, à 0 h. 45, un groupe de jeunes gens qui chantaient sur le Boulevard et provoquaient du scandale.

Procès-verbal a été dressé.

Exequatur

L'exequatur a été délivré à M. Forrucio Luppis, consul général d'Italie à Toulouse, avec juridiction sur le département du Lot.

Contravention

Pour fermeture tardive de son établissement, M. le Commissaire de police a dressé contravention à un limonadier de la ville.

En décrochant une benne

M. Manuel Sellès, en décrochant une benne chargée de sable, a eu l'annulaire gauche sectionné.

Arrondissement de Cahors

Duravel

Hommage au Cardinal Verdier. — La mort du Cardinal Verdier qui a endeuillé Paris et la France a eu ici une répercussion grande et sincère, car notre population s'est souvenue avec émotion et reconnaissance de la visite du Prélat, il y a deux ans, en notre cité, lors de son retour d'un voyage au pays natal et à Cahors.

En effet, sollicité par notre pasteur, le Cardinal avait bien voulu, avec Monseigneur Moussaron, notre évêque, venir voir notre église romane des XIIe et XIIIe siècles, et écouter avec intérêt l'historique que notre maire, l'érudit M. Rey, lui en avait fait.

Rien ne saurait rendre la simplicité avec laquelle le Cardinal s'entretenait avec la foule, disait un mot bienveillant, doux, à tous les enfants qui l'approchaient.

Un fait qui donnera une entière et complète idée de la bonhomie, de l'amabilité qu'il nous témoignait, c'est la bonne grâce, la spontanéité avec laquelle il s'était prêté à la fantaisie de notre photographe de le prendre sur les marches de notre église, aux côtés de Monseigneur l'Evêque de Cahors et de notre curé M. l'abbé Claret. Aussi l'inoubliable souvenir que nous avions gardé de cette visite qui nous honorait à si juste titre nous a-t-il fait ressentir une peine profonde de la disparition de ce grand Chef de l'Eglise.

Accident. — Le nommé Jean Sorbier, domestique agricole chez M. Dasquiès, route de la Gineste, a été victime d'un accident dans la propriété de celui-ci.

En chargeant une charrette de fumier il s'est enfoncé la fourche dans le pied gauche, lui faisant une blessure profonde. Le Dr Rouma appelé a prescrit 12 jours de repos. Nous lui adressons nos vœux de prompt rétablissement.

Montcuq

Préparation militaire. — Les jeunes gens de 17 à 20 ans qui désirent suivre les cours de préparation militaire sont invités à se rendre à la gendarmerie de Montcuq dimanche prochain, 5 mai, à 9 heures (heure légale).

On leur fera connaître, quoique plusieurs soient encore à l'étude, les principaux avantages dont jouissent les jeunes gens titulaires du brevet d'aptitude militaire. — *Le correspondant.*

St-Denis-Catus

Naissance. — Nous apprenons l'heureuse naissance chez les époux Consti, boulanger, d'un beau garçon prénommé Gérard, c'est leur troisième enfant.

Avec nos compliments aux heureux parents, nous adressons nos meilleurs vœux de prospérité au bébé. — E. S.

A PARIS

VOYAGEURS, TOURISTES COMPATRIOTES

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : *Saint-Paul* **PARIS (4e)**

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

FLOIRAC (Originaire du Lot) *Propriétaire* — *Téléphone* ARCHIVES 60-92

Hotel recommandé par le *Journal du Lot*

Arrondissement de Figeac

Figeac

Hôpital-hospice. — Ainsi que nous l'avions déjà annoncé, notre établissement hospitalier a de nouveau un chirurgien qualifié, le docteur Paul Reinhold, ancien interne, lauréat des hospices de Paris, chirurgien assistant à l'hôpital St-Antoine, qui dirige depuis deux jours la clinique chirurgicale de Figeac aux lieu et place du sympathique et très apprécié docteur Roudié qui est actuellement mobilisé. Nous savons et pouvons dire d'ores et déjà que les connaissances professionnelles du docteur Paul Reinhold seront rapidement appréciées dans la région.

Les délégués cantonaux. — La première assemblée générale constitutive de l'Union départementale des délégués cantonaux du Lot aura lieu à Cahors, dans une salle de la mairie, le dimanche 5 mai, à 10 heures.

Un acte de probité. — Mme Pellerin, propriétaire du café de la Terrasse, a trouvé dans une salle de son établissement un portefeuille renfermant divers papiers et un billet de cinq cents francs. D'après les documents trouvés dans le portefeuille il lui fut facile de retrouver le propriétaire à qui elle remit aussitôt le portefeuille et son contenu et que nous félicitons de ce que son avoir soit tombé en de si bonnes mains.

Un nettoyage complet et quotidien

...est assuré à votre corps si vous prenez après votre repas du soir une tasse de la délicieuse tisane Vichyflore. En effet, de par son action rafraîchissante, diurétique, laxative, dépurative, elle aide vos organes à désintoxiquer votre corps des toxines qui l'empoisonnent. La tisane Vichyflore est un heureux choix de plantes médicinales dont l'action est notoire sur le foie, les reins, l'intestin ; elle assure la régularité des fonctions, évitant la constipation dont on ne saurait trop redouter les fâcheuses conséquences. La tisane Vichyflore, délicieuse au goût, convient à tous les âges et à tous les tempéraments et ne coûte que 8 fr. 90. Ttes Phies.

Arrondissement de Gourdon

Souillac

Le recensement de la population. — Le recensement de la population effectué le 3 avril courant, en vue de la mise en application de la carte d'alimentation, fait ressortir une population totale de 2.860 habitants.

Le recensement de 1936 donnait une population totale de 2.643 habitants.

« Atteinte de sciatique je ne pouvais me tenir ni debout, ni couchée...

...tellement je souffrais. Après avoir essayé bien des médicaments, j'ai eu recours aux cachets Gandol. Une seule boîte a calmé mes douleurs totalement et maintenant je puis marcher et me coucher sur n'importe quel côté sans aucune souffrance. Vraiment ce résultat est merveilleux et à toutes les personnes atteintes de douleurs, je dis « prenez du Gandol ». (Mme Vve Matois Aludi, cuisinière, à Buis-les-Baronnies, Drôme). La cure de Gandol vaut 14 fr. 60. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Dernière heure

COMMUNIQUÉ DU 29 AVRIL (soir)

Journée calme dans l'ensemble

En ce qui concerne la Norvège, le communiqué officiel britannique est le suivant : La situation dans la vallée de Gudbransdal demeure sans changement. L'ennemi a prononcé de violentes attaques aériennes contre les villes d'Andalsnes et de Molde. Activité de patrouilles dans la région de Namsos. Rien de nouveau à signaler du côté de Narvik.

Les renforts et le matériel des Alliés arrivent régulièrement

Selon des télégrammes du *Norbk Télégrambyraa,* durant ces derniers jours de durs combats se sont déroulés entre des avions allemands et des navires de guerre britannique. Les Allemands tentèrent d'arrêter des navires britanniques transportant des troupes et du matériel de guerre en Norvège. Mais toutes leurs attaques furent repoussées.

Les transports continuent régulièrement chaque jour et à l'heure actuelle des quantités considérables de soldats et de matériel de guerre sont en Norvège.

1.300 avions allemands

On mande de Rome que, selon l'envoyé spécial du « Popolo di Roma » en Norvège, les forces aériennes à la disposition du commandement allemand en Norvège se montent à 1.300 avions, dont 800 bombardiers lourds, 200 bombardiers légers et de chasse et 300 avions de chasse.

Des préparatifs contre la Suède ?

Aux termes d'un télégramme de Stromstad à l'Agence télégraphique suédoise des journaux, les pêcheurs suédois ont pu constater que les mines au large de la côte septentrionale de la province suédoise de Bohus, auraient été nettoyées. On aurait constaté une activité assez intense sur mer.

Des bateaux de transports convoyés par des unités de guerre auraient passé en vue de cette côte, et, d'autre part, on aurait constaté le survol des eaux par d'assez nombreux avions.

Les bâtiments ont tous été vus dans les eaux internationales.

Les congés scolaires de la Pentecôte

Dans tous les établissements d'enseignement public, les congés de la Pentecôte sont ainsi fixés ;

Du samedi 11 mai, après la dernière classe de la journée, au jeudi matin 16 mai, pour les classes fonctionnant normalement le jeudi, et au vendredi 17 mai, pour les autres classes.

Taisez-vous ! Méfiez-vous !...

L'attention de la population est particulièrement attirée sur le danger que présentent les indiscrétions commises dans les lieux publics. Dans les restaurants, dans les cafés, dans les trains, dans les voitures de transports en commun, des agents ennemis peuvent être à l'écoute. Ils essaient de recueillir des renseignements d'ordre militaire involontairement donnés par des parents de permissionnaires ou par des employés d'organismes officiels, par des officiers, des sous-officiers et soldats. Chacun doit penser constamment que des propos imprudents risquent de donner à l'ennemi des indications précieuses.

C'est grâce à des renseignements de cette nature que les sous-marins et les avions ennemis sont parfois actionnés par le haut commandement allemand.

Des poursuites seront engagées contre les personnes prises en flagrant délit d'indiscrétion de ce genre.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve Henri CARRÈRE ; Madame Veuve Jean CARRÈRE ; Madame et Monsieur NIEL ; Madame et Monsieur FAGES remercient bien sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur manifester leur sympathie et assister aux obsèques de

Monsieur Henri CARRÈRE

BIBLIOGRAPHIE

LA LÉGION ÉTRANGÈRE

Revue illustrée, militaire et coloniale, 38, rue Vacon, Marseille. Le numéro : 7 fr. 50. L'abonnement d'un an : 40 fr.

Un magnifique récit de la vie héroïque du Chef de Bataillon, prince Aage de Danemark, précède les articles suivants, tous richement illustrés et documentés : Les Volontaires étrangers de 1914-1918, légionnaires de la Grande Guerre, par K. Nazare Aga. — Drapeaux de 1848, par le Colonel P. Guinard. — Cantinières et Vivandières, par P. Benigni. — Quelques innovations de l'Intendance pour l'amélioration de la cuisine militaire, par Roger Vaultier. — Contes inédits de la Légion : Pauvre et chétif, par Jean Marquet. — A la Légion.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE un homme pour manutention et livraison. S'adresser, 1, rue des Capucins, Cahors.

LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON : 15 francs

Un seul modèle de Flacon

-:- GRANDEUR UNIQUE -:-

En vente : Pharmacie GARNAL 97, Boulevard Gambetta

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « *Journal du Lot* ». 4

MAX DU VEUZIT

Rien qu'une nuit

Il ajouta, en langue catalane :

— C'est inouï et impardonnable de commettre semblable erreur ! Allons, viens, *quérida mia* (1), ta place n'est pas ici !

— Ah ! pardon, vous, l'officier, laissez nos otages et ne touchez à personne !

Une altercation s'amorça. Les paroles ne suffisent pas toujours dans ce pays ardent ; le plus souvent, les mains s'agitent, exprimant, mieux que les mots, le sens exact de la pensée.

— Impossible, impossible ! criait le chef des gardes, avec des gestes péremptoires et un roulement des mots plus vif que celui d'un torrent.

Quand les Espagnols parlent, l'étranger ignorant leurs coutumes pourraient aisément supposer qu'ils se disputent ; mais, quand ils se disputent vraiment, cela ressemble à un commencement de furie. Quant à la vraie furie espagnole, la guerre civile nous a rappelé qu'elle n'était qu'endormie depuis Philippe II et le duc d'Albe.

La discussion entre les deux interlocuteurs menaçait de tourner à l'aigre et les voies de fait semblaient proches, quand un des extrémistes demanda assez irrespectueusement :

— Mais qui êtes-vous, d'abord, vous, le galonné ?...

— Je suis Ruitz, l'aviateur ! proclama le jeune homme. Je pense que personne de vous n'ignore mon nom, et vous seriez de mauvais frères, si vous alliez malmener celle qui est toute ma vie, tout mon bonheur ! Ma chère petite *novia,* ajouta-t-il théâtralement, en se tournant vers la jeune fille pour l'attirer contre lui, en un geste de tendresse merveilleusement joué.

Ruitz, évidemment, savait comment s'y prendre avec les femmes, et Vincente, tout à l'heure, en le traitant de don Juan, ne devait rien ignorer des succès féminins de son compagnon d'armes !

A l'étreinte passionnée de l'aviateur, l'inconnue, interdite, n'avait pas osé se dérober, et bien que gênée et anxieuse, elle demeurait blottie contre lui. C'était tellement inimaginable tout ce qui lui arrivait depuis le matin, que la pauvrette, saisie par les événements, comme une nacelle abandonnée flotte au gré des flots, se laissait aller, incapable de lutter contre le mauvais sort, ou de regimber contre les volontés plus fortes qui s'imposaient à elle.

En ce moment, d'ailleurs, son soi-disant fiancé luttait pour elle. Superbe d'indignation, il continuait d'interpeller les geôliers qu'il voulait convaincre de ses droits.

— Allons, camarades ! protestait-il véhémentement. Ne sentez-vous pas que je suis dans mon droit en réclamant la *novia* qui m'appartient ? On croirait qu'aucun de vous n'est amoureux, ou ne l'a jamais été...

— Ce serait extraordinaire, mon vieux ! blagua un anarchiste.

— Evidemment ! riposta Ruitz sur le même ton, avec un sang-froid merveilleux. En Espagne, plus que dans n'importe quel autre pays de la terre, la fleur d'amour pousse sous les pas des hommes !... Aussi, mes amis, pensez à vos femmes ou à vos fiancées. Vous êtes jeunes, tous, ici, donc pas encore blasés ! Et vous auriez le cœur de gâter le jour de mon mariage par une aussi mauvaise volonté ? Non, *amigos,* vous ne ferez pas cela. Ma *novia* m'appartient. Ce sont nos noces aujourd'hui, et je vais de ce pas faire légaliser notre union.

Et ce disant, sous les yeux des gardes rouges un peu plus indulgents qu'ils ne voulaient le laisser paraître, il se disposait à emmener Orane Le Cadreron.

— Allons, chérie, suis-moi. Les camarades ne diront rien. Ils savent que s'il me faut aller jusqu'au gouverneur pour faire reconnaître mes droits, j'irai !... A chacun son dû pour ceux qui partent au front !

Il était superbe d'indignation et, grâce à sa faconde, il commençait à en imposer à tous. La vérité, du reste, nous oblige à reconnaître qu'à force de vouloir faire accroire qu'Orane était son bien personnel, il n'était pas loin de le croire lui-même. En ce moment, de toute évidence, il aurait été dangereux de vouloir discuter avec lui sur ce point.

Devant tant d'assurance, le groupe des gardiens hésitait. Des paroles étaient échangées à voix basse :

— Qu'est-ce que c'est que ce Ruitz qui parle si haut ?

— Tu ne l'ignores pas, c'est l'as de notre aviation.

— Ah ! l'*Aguila !* Le chéri des états-majors !

— Crois-moi, Fischer, ne soulève pas d'histoires avec lui, il est de taille à la riposte.

— Mais de quel droit nous enlève-t-il une prisonnière ?

— C'est sa fiancée. Il doit l'épouser aujourd'hui.

— Pardon, Ruitz, fit alors un troisième. Il faudrait voir à prouver ce que vous dites. Une fiancée ?... Est-ce bien vrai cette histoire ? ajouta-t-il, en s'adressant à la jeune fille. Allons, parle, toi, la belle, qui ne sais que pleurer pendant que ton amoureux bataille.

Ruitz serra la fillette plus fermement contre lui, pour qu'elle ne perdît pas la tête en un pareil moment.

D'une voix calme, en même temps, il l'encourageait :

— N'ayez pas peur, chérie, je suis là et je ne vous quitterai pas.

Puis, tranquillement, bien qu'il fût soudain très anxieux, il l'interrogea de façon que tous entendissent :

— Vous deviez, ma beauté, apporter vos papiers. Y avez-vous pensé ?... Où sont-ils à cette heure ?

— Je les ai là, señor, répondit l'interpellée complètement effarée, car ce bras d'homme passé autour de ses épaules ne la rassurait pas plus que l'air menaçant des anarchistes.

Comme elle tardait à présenter les pièces d'identité réclamées par ces derniers, Ruitz lui arracha presque le petit sac qu'elle tenait obstinément contre elle et, sans plus d'égard, avec l'autorité d'un maître incontesté, il l'ouvrit, fouilla et en retira une liasse de papiers.

— A la bonne heure ! fit-il en les agitant à bout de bras. Vous voyez, vous autres, qu'elle s'est munie des pièces utiles pour notre mariage !... Mais voici que l'heure approche ; ne me forcez pas à appeler du renfort pour rentrer en possession de ma future épouse !

Les femmes avaient cessé de pleurer. Inquiètes, elles regardaient tour à tour les anarchistes, l'officier et la jeune fille qui motivait une telle discussion. Généreusement, dans un besoin de solidarité féminine, et bien que chacune d'elles se sentît irrémédiablement vouée au malheur, elles souhaitaient le triomphe de leur compagne.

— Ce sera une malheureuse de moins à livrer aux soudards, pensaient-elles dans leur besoin de revanche, qui allait jusqu'à implorer le ciel pour qu'un bombardement aérien vînt détruire la ville et anéantir sur-le-champ les bourreaux qui les menaçaient, quitte à être tuées en même temps qu'eux.

Cependant, la soldatesque ne se décidait pas à libérer Orane : la proie lui semblait acquise !

— Laissez-là aller, Fischer, intervint un des gardes, qui en avait assez de tout ce tapage. Il en reste trente-neuf autres, c'est bien suffisant pour nous. Si la femme est à Ruitz, qu'il la prenne et nous fiche la paix !

— Oui, mais sous prétexte qu'ils sont réguliers, ces types-là font toujours la loi. Je trouve qu'en tout ceci une cartouche dans le ventre du beau parleur aurait eu plus d'à-propos, et lui aurait appris ce que c'est que de vivre !...

Les hommes répondirent par un large rire qui découvrit leurs dents très blanches, en contraste avec leur peau basanée, couleur d'olive confite.

Impassible et sans se presser, l'aviateur emmenait enfin avec lui celle qu'il appelait l'instant d'avant *novia mia.*

— Viens, chérie, disait-il en mettant dans sa voix toute la tendresse possible. Viens, mon amour ! Dans quelques instants, nous serons unis pour la vie.

(*A suivre*).

(1) Chérie à moi.